

Citoyenneté

Le Conseil de développement est mort, vive le Conseil économique et social !

Samedi 8 novembre, les membres de l'ancien Conseil de développement ont décidé de poursuivre leurs actions de réflexion citoyenne en créant le Conseil économique et social de l'île de Ré.

À l'issue de la réunion de douze membres (huit étaient excusés) du samedi 8 novembre, dans une salle de la mairie de La Flotte, le Conseil de développement est devenu le Conseil économique et social de l'île de Ré (CESIR). Les démarches en vue de déposer les statuts seront effectuées les jours prochains.

Une force de proposition

Le CESIR sera composé de Rétais "intéressés par les grandes dimensions du développement durable : économique, social et aussi, même si notre intitulé ne le mentionne pas, environnemental", exposa Michel Terrasson, adepte de l'acronyme dynamique, futur président tout désigné du CESIR.

Rattaché autrefois au Pays de l'île de Ré d'où il tirait sa légitimité, le CdD, en devenant CESIR, devient totalement indépendant, ce que cette nouvelle association 1901 a bien l'intention de transformer en avantage. "Nous souhaitons représenter une force de proposition quant à l'aménagement et au développement du territoire. Nous espérons servir de conseil à la décision des pouvoirs publics. Nous ne sommes pas des



À droite de la photo, Michel Terrasson qui devrait prendre la présidence du tout nouveau CESIR.

Photo C.Ch.

experts, mais nous désirons être représentatifs, légitimes, reconnus comme interlocuteurs. Nous voulons être écoutés à défaut d'être entendus." Un autre participant fort motivé lança : "Soyons optimistes. Soyons documentés, instruits des dossiers, que nos propos soient étayés. À nous d'œuvrer pour que l'on tienne compte de notre avis."

Lancer des idées pour le développement du tourisme ou pour diminuer les bouchons sur le pont, effectuer une évaluation des navettes estivales, envisager la mutualisation des équipements sportifs, traiter de l'utilité du parking au phare des Baleines, analyser l'enquête sur les résidents secondaires, étudier la

question eau potable et même entamer le gros "chantier de la réflexion à mener sur le devenir de Ré à dix ou vingt ans", voilà qui ne sont pas les moindres dossiers dont le CESIR souhaite s'emparer dès à présent, sur le rail de cette belle notion de démocratie participative.

À l'avenant de ces réflexions, le CESIR envisage l'organisation de conférences-débats avec des invités de tous horizons, de tous domaines, ainsi que la création d'un café-citoyen pour multiplier les échanges fructueux.

Devenir un levier

La fin de la réunion était consacrée à l'évocation de la réunion préfectorale (il n'est pas un cénacle sur l'île où ce sujet n'est pas à l'ordre du jour) à propos du PPRL : "On nous a présenté en préfecture la carte d'aléas pour chaque commune qui va devoir servir de référence, suite à un arrêté préfectoral de prescription. Les élus locaux à qui elle a également été présentée se sentent lâchés par l'État. Cette carte signe la dichotomie entre la pensée de l'État et la position des territoriaux. L'arbitre, c'est la population. Le CESIR peut devenir un levier..."

Clémence Chabreuil